

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 07 juin 2019 N°1258

NOTE AUX REDACTIONS

Conférence sur le partage de la valeur entre l'entreprise et les salariés Ouverture par Bruno Le Maire

Mardi 11 juin – 18 h 15 Bercy

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, ouvrira mardi 11 juin à 18 h 15 la conférence sur le partage de la valeur entre l'entreprise et les salariées, organisée par Thibault Lanxade et François Perret, ambassadeurs à l'intéressement et à la participation.

Le Gouvernement a fait du partage de la valeur ajoutée entre l'entreprise et les salariés un axe majeur du Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (PACTE), avec l'objectif qu'au moins 3 millions de salariés dans les entreprises de moins de 250 personnes bénéficient d'un dispositif de partage de la valeur fin 2020, contre 1,4 million aujourd'hui.

Des mesures ambitieuses ont été prises dans le cadre de la loi PACTE. Depuis le 1er janvier 2019, suite à l'adoption de la loi de financement de la Sécurité sociale 2019, il n'y a plus aucune charge sociale sur le versement des primes d'intéressement pour les entreprises de moins de 250 salariés et sur l'intéressement et la participation, pour les entreprises de moins de 50 salariés. En outre, le forfait social est diminué de moitié pour l'abondement des employeurs sur les fonds d'actionnariat salarié.

Afin de promouvoir auprès des entreprises et des partenaires sociaux les nouvelles mesures en faveur de l'épargne salariale et d'identifier les leviers d'action permettant de développer la mise en place des dispositifs d'intéressement et de participation dans les TPE/PME, Thibault Lanxade et François Perret ont été nommés ambassadeurs à l'intéressement et à la participation en février dernier par le ministre de l'Economie et des Finances, et par la ministre du Travail, Muriel Pénicaud.

La conférence du 11 juin clôturera une étape de la mission des ambassadeurs à l'intéressement et à la participation. Ils remettront leur rapport à Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, comportant 24 propositions. Cette conférence sera l'occasion de dresser l'état des lieux et les perspectives ouvertes par la loi PACTE sur ces dispositifs.



En outre, la Fédération du Service aux Particuliers (FESP), l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH), la Fédération Nationale des Transports de Voyageurs (FNTV) et la Fédération Nationale des Transports Routiers (FNTR) annonceront leur engagement à mener des réflexions en vue de proposer aux organisations syndicales l'ouverture de négociations sur l'intéressement et la participation.

Cette conférence est organisée avec le soutien de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, le MEDEF Paris, la CPME Paris-IDF, l'U2P Paris, le Centre des jeunes dirigeants et Croissance Plus.

Programme

18 h 15	Ouverture par Bruno Le Maire , ministre de l'Economie et des Finances
18 h 30	Retour sur cinq mois de pédagogie dans les régions autour des nouvelles dispositions de la loi PACTE sur l'épargne salariale par Thibault Lanxade et François Perret, ambassadeurs à l'intéressement et la participation
18 h 40	Partie 1 : Le partage de la valeur, un enjeu pour la croissance et la cohésion
19 h 10	Partie 2 : Accélérer le déploiement et simplifier l'accès à l'intéressement et la participation
19 h 50	Clôture par Thomas Courbe, directeur général des entreprises

Accréditation auprès du bureau de presse de Bercy

01 53 18 33 80 / presse.bercy@finances.gouv.fr

Contact presse:

Cabinet de Bruno Le Maire: 01 53 18 41 13 - presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr